



## CONSEIL COMMUNAL CHÉSEREX

### Procès-verbal de la séance du conseil communal du 13 octobre 2022

Francis Baud, Président, déclare la séance ouverte.

Membres présents : 35

Membres absents : 0

Membres excusés : 5 (W. Favre, C. Kupper, J. Pernet, J.-L. Reymond, F. Rigamonti)

Total Membres : 40

Le quorum est atteint.

#### Ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022
2. Nominations statutaires – assermentation d'un nouveau conseiller
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis No 17 : Arrêté d'imposition pour l'année 2023
6. Rapport des délégués aux associations intercommunales
7. Divers.

#### **1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022**

François Mathey, Conseiller, relève une imprécision en p. 3 dernière ligne. La phrase correcte est : « Suite à la remarque de Monique Locatelli, Syndique, Francis Baud, Président, propose un vote sur la parution ou non de l'état de la trésorerie. » et non de l'état des comptes.

Le procès-verbal est accepté à la majorité, et une abstention.

#### **2. Nominations statutaires : assermentation d'un nouveau conseiller**

Francis Baud, Président, présente le nouveau conseiller, Monsieur David Furer, et demande à l'assemblée de se lever pour son assermentation. Il est vivement applaudi.

#### **3. Communications du bureau**

Pas de communications particulières si ce n'est la date et l'heure de la prochaine séance, jeudi 8 décembre à 18h30 suivie du repas de fin d'année à l'Auberge des Platanes.

#### **4. Communications de la Municipalité**

Monique Locatelli, Syndique :

- Tableau de la situation des liquidités (: CHF 4'414'779.-) et un état des rentrées fiscales.
- L'année 2021 a été prolifique car il y a eu un grand montant sur les gains immobiliers. Pour cette année, nous sommes à CHF 4'525'000.- de rentrées globales : CHF 50'000.- impôts à la source, CHF 75'000.- impôts anticipés, CHF 60'000.- personnes morales, CHF 4'340'000.- personnes physiques.
- Péréquation : en juin 2022 un nouveau recours a été déposé au Tribunal Cantonal sur la facture définitive de 2021 par 37 communes !

- Nous avons un service intercommunal de notifications que la commune de Chéserey gère depuis sa création : la commune de Bassins s'y est associée. Il y a donc 37 communes et 4 notificateurs.
- Chaque année la commune donne la possibilité à des jeunes de faire un stage. Cet été, 5 jeunes ont saisi cette opportunité et ont pris conscience du travail à accomplir au niveau local et de l'importance du respect et de la propreté dans le domaine communal.

Patrick Barras, Municipal :

- Bâtiment multifonctions : tous les travaux d'étude ont été effectués avec les ingénieurs. Différents services ont donné leur approbation. Nous devons faire valider nos plans afin de toucher des subventions. L'OAJE (Office de l'Accueil de Jour des Enfants) nous a donné un délai au 31 octobre, puis nous convoquerons la commission. Enfin il sera mis à l'enquête.
- Plusieurs personnes ont posé la question de savoir comment économiser l'éclairage public. Nous avons donc demandé à la société qui s'occupe de l'éclairage public de faire un test dans le chemin En-Le-Fin en mettant des luminaires intelligents qui s'allument au gré du passage des piétons. Ce n'est pas prévu pour les véhicules. Le but est de ne plus avoir d'éclairage public dès 22-23 heures dans les petits chemins.
- Nous avons déposé le PAC (Plan d'Affectation de la Commune) au Canton pour un examen préalable. Celui-ci nous demande d'attendre, car ils sont surchargés. Pas de date prévue.
- Le 12 octobre, toutes les communes du district de Nyon ont été invitées par la Préfecture pour donner une pré-situation en cas de rupture d'électricité. Les soucis d'approvisionnements sont réels mais il ne faut pas paniquer. La météo a une forte incidence sur la production hydro-électrique, et c'est une grande inconnue. Jusqu'à fin décembre nous sommes assurés d'avoir l'approvisionnement pour l'hiver. Cependant il est important d'inciter chaque citoyen à faire des efforts d'économie d'électricité !
- Une deuxième séance pour l'achat groupé des panneaux photovoltaïques a eu lieu. Elle a eu un grand succès. Le document d'étude sera envoyé par courriel à toutes les personnes inscrites.

Yvan Laurent, Municipal : (relayé par Patrick Barras)

- La restriction d'eau est levée. Nous sommes toujours encore alimentés par la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac – région Nyon). Pour alimenter le pompage de l'eau, il est nécessaire d'utiliser du courant. En cas de restrictions ou de coupures, des génératrices ont été installées afin que l'alimentation en eau soit toujours effectuée. L'eau est la seule denrée dont on ne peut pas priver la population.
- La SIECGE fêtera ses 70 ans le samedi 19 novembre à Eysins. Prière de réserver la date.
- La piscine a 10 ans cette année. Le vendredi 9 décembre 2022, les délégués des 9 communes de l'AIAB y sont conviés.

Pascal Steimer, Municipal :

- Le dossier concernant l'affectation de l'auberge a été envoyé au Canton. Le préavis suivra ainsi que le permis de construire.

Dominique Fleury, Municipal :

- Le chantier du sentier de renaturation avance bien. Ce sera financé à 95 % par le Canton et le 5 % manquant par la Fondation Valéry.
- Les travaux pour l'élimination des laurilles vont commencer début novembre avec l'aide de paysagistes, du Parc Jura Vaudois et de Chéserey.

## **5. Préavis No 17/2022 : Arrêté d'imposition pour l'année 2023**

Francis Baud, Président, demande à Monique Locatelli, Syndique, si elle souhaite s'exprimer sur ce préavis. Elle le fera ultérieurement.

La parole est donnée à Philippe Widmer, Conseiller et rapporteur de la commission des finances.

Monique Locatelli, Syndique, remercie pour le rapport qui est très explicite. Elle relève le fait que les budgets – qu'ils soient communaux ou cantonaux – sont rarement à l'équilibre. La péréquation varie énormément d'année en année. Il y a longtemps qu'il y a un manque de liquidités et une commune doit vivre. De temps en temps certains investissements sont nécessaires. Malgré la période difficile, nous estimons que nous pouvons mener à bien nos projets.

Elle présente un tableau récapitulatif des comptes 2019, 2020, 2021 et du budget 2022 dans tous les secteurs de l'administration communale en indiquant le pourcentage de dépenses par habitant sur un montant de CHF 100.-. En contrepartie, les recettes – même minimales – y figurent aussi.

Le budget de fonctionnement est stable. Les variations viennent principalement des factures du canton et des impôts.

La discussion est ouverte.

Alexandre Rigamonti, Conseiller, remercie la commission des finances pour son rapport. Aujourd'hui, gouverner c'est anticiper. Mais le Covid a coûté très cher, il y a actuellement une crise énergétique et augmenter nos impôts en ce moment donne un mauvais signal à la population. Tout est question de timing. Même si nous devons augmenter nos impôts, il estime que ce n'est pas le bon moment.

Philippe Lacôte, Conseiller, demande si le fait de refuser le taux d'impôts mettrait à mal le projet du bâtiment multifonctions.

Philippe Widmer, Conseiller, répond que l'équilibre budgétaire est important. Mais la fonction publique ne doit pas thésauriser pour préparer l'avenir. Si nous construisons un bâtiment multifonctions pour répondre aux besoins de la population, la répercussion dans les comptes se fera les années suivantes.

François Mathey, Conseiller, demande ce qui se passe si le taux d'imposition est refusé.

Monique Locatelli, Syndique, répond que c'est le statu quo avec le taux actuellement en vigueur.

Michel Lüscher, Conseiller, relève que la commission des finances dit que ce n'est pas le bon moment.

Mais est-ce que ce sera mieux dans quelques années ?

Laurent Prélaz, Conseiller, admet que c'est difficile de se mettre en perspective quand il s'agit de mettre la main à la poche ! Il y a deux projets majeurs, le bâtiment multifonctions et la rénovation de l'Auberge. Avons-nous des chiffrages établis sur lesquels nous appuyer alors que nous sommes dans la phase de consultation ? En plus de la problématique énergétique, nous allons tous être touchés par les augmentations des primes d'assurance et l'inflation. Il rappelle que, même si nous ne profiterons pas des investissements, nous avons le devoir d'investir raisonnablement.

Monique Locatelli, Syndique, rappelle que les études des investissements en cours comportent des chiffres concrets.

Patrick Winkler, Conseiller, évoque les impôts des personnes physiques et des personnes morales. Il estime qu'on pourrait chercher des entreprises pour s'établir à Chésereux. Nous vivons dans une commune merveilleuse qui peut attirer des entreprises high-techs. Pourquoi n'essayons-nous pas de chercher des entreprises ?

Patrick Barras, Municipal, rappelle que les entreprises qui nous ont quittées étaient des boîtes aux lettres. Nous avons le projet de faire une zone d'utilité publique en face du cimetière et nous avons fait un appel d'offre. Malheureusement les entreprises qui semblaient intéressées ont trouvé que ce n'était pas propice. Chésereux ne se trouve pas au bord d'une voie de chemin de fer. Nous sommes aussi entourés de villages qui ont de grosses zones d'utilité publique (Crassier, Gingins). Nous avons beaucoup de micro-entreprises.

Sylvia Morandini, Conseillère, pense que le village est mal desservi en transports publics.

Pascal Steimer, Municipal, rappelle qu'il y a eu progrès dans les transports qui roulent presque à la demi-heure. Les transports sont gérés en partie par le Canton et par la Confédération. Mais le problème est qu'il n'y a pas assez de voyageurs. Si nous voulons plus de transports, c'est à la commune de payer !

Francis Baud, Président, recentre le débat sur le taux d'imposition à l'ordre du jour.

Laurent Prélaz, Conseiller, demande si nous avons des statistiques sur les contribuables qui paient des impôts. Il semble que les villages de la région se peuplent davantage, des nouvelles constructions sortent de terre partout, qu'en est-il au point de vue impôt.

Monique Locatelli, Syndique, n'a aucune information sur le montant des impôts des habitants. La gestion des impôts est faite par le canton et celui-ci ne communique pas les chiffres détaillés.

Raphaël Heinis, Conseiller, demande ce qu'on peut faire pour rendre le village plus attractif pour les personnes physiques.

Patrick Barras, Municipal, répond que les nouveaux habitants sont souvent des cadres qui ont un salaire fixe avec une part variable. Avec la conjoncture, cette part variable a baissé et nous avons pu voir la différence de rentrées ...Il faut également noter que la population a vieilli et les cadres qui payaient des impôts conséquents sont maintenant à la retraite !

Danièle Castle, Conseillère, rappelle que Chésereux est justement attractive à cause des impôts. Si les impôts augmentent trop, les sociétés vont partir.

Monique Locatelli, Syndique, ajoute que nous sommes une des communes les plus favorisées du district. Il y a des communes qui sont à 77, à 66, à 69. Si nous voulons faire des investissements dans la commune, il faut aussi accepter que certains moyens sont nécessaires !

Laurent Prélaz, Conseiller, demande s'il y a une notion de rentabilité dans le bâtiment multifonctions projeté.

Patrick Barras, Municipal, répond que c'est un bâtiment multifonctions pour les services communaux. Il y aura donc des locataires stables à des tarifs intercommunaux. On ne peut pas garantir aujourd'hui que les locations couvriront l'entier des frais d'exploitation.

Francis Baud, Président, rappelle que les services intercommunaux nous sont refacturés.

Adrien Fohrer, Conseiller, rappelle que le coût de la vie augmente de 3 %, en plus des assurances. On se retrouve dans la même situation qu'au dernier conseil. La question est de savoir si on veut avoir une vision solidaire ou si on continue à faire des investissements. Il est possible qu'en début d'année 2023, on ne pourra plus soutenir les projets de la Municipalité. On regrettera alors de ne pas avoir augmenté les impôts ou alors on sera obligé d'augmenter le taux d'impôts de 7 points. Et pourtant il dit qu'il ne votera pas pour une hausse d'impôts, car il faut soutenir les jeunes foyers qui se sont établis dans notre commune.

Philippe Widmer, Conseiller, est heureux que le débat ait lieu. La commission des finances dit qu'il y a toujours de bons arguments pour augmenter les impôts mais est-ce le bon timing ? Nous sommes dans une problématique difficile à expliquer. Toutes les communes ont le même souci et pourtant elles n'augmentent pas leurs impôts.

Francis Baud, Président, résume qu'on a tous une responsabilité vis-à-vis de la population et des impacts de notre vote.

Tatiana Alder, Conseillère, rappelle que le village est attractif pour les familles. Elle estime que les investissements sont nécessaires – notamment une nouvelle structure pour l'UAPE, vu que le bâtiment actuel est vétuste, ainsi qu'une auberge communale. C'est difficile d'avoir des projets d'investissements mais de ne pas pouvoir les financer. Serons-nous frileux pour accepter les nouveaux projets si le budget ne les assure pas.

Adrien Fohrer, Conseiller, pense que la question est pertinente. La question est la situation financière de chaque ménage. C'est la réalité de la situation mondiale de 2023 qui nous amènera à aller de l'avant ou pas dans nos projets. Les crédits d'investissement sur les deux objets seront déterminants. Est-ce sage de construire maintenant alors que tous les coûts ont augmenté. On peut aussi se poser la question de savoir comment améliorer notre attractivité pour augmenter nos rentrées fiscales.

Edmond Granges, Conseiller, rappelle que le canton de Vaud est cher. Certains privés ont même dû déménager pour cette raison. Il rejoint la commission des finances pour dire que le timing est mauvais : augmentation des primes d'assurance, électricité, etc.

Monique Locatelli, Syndique, apporte une précision par rapport à l'investissement du bâtiment multifonctions : L'UAPE est pour les enfants et cette structure est requise. On ne peut pas y échapper. L'UAPE pourra être louée et il y aura une rentabilité. Evidemment nous ne sommes pas une ville telle que Zoug ou Schwytz où on peut baisser les impôts. Mais il faut vivre avec ce qu'on a, avec les exigences cantonales et leurs péréquations. Une commune n'est pas là seulement pour gérer son administration et ne pas prévoir pour le futur.

Francis Baud, Président, propose le vote.

Vote : Oui 8, Non 26, Abstentions 2

Le préavis 17/2022 est refusé. Nous conservons le même taux d'imposition. Aucun amendement n'ayant été proposé.

Il remercie pour le débat très constructif.

## **6. Rapport des délégués aux associations intercommunales**

AEE : pas de nouvelles

AIAB : (Rapporteur Eveline Haesler)

- Séance budget, avec en prime visite du sous-sol de la piscine avec d'excellentes explications des professionnels,
- Le budget des charges est en augmentation de 6,6% pour un montant total de CHF 5'058'594 dû surtout à l'électricité. Pour le combustible, augmentation de 86% prévue.
- Pour équilibrer un peu les charges de la piscine, des rentrées supplémentaires sont prévues grâce à la location de lignes d'eau supplémentaires.
- Le budget a été accepté à l'unanimité.

SIECGE : pas de séance

SDIS : (Rapporteur Alexandre Bory)

- Mardi 27 septembre dernière séance annuelle,
- Préavis 7/2022 : budget 2023, accepté à l'unanimité,
- Préavis 8/2022 : achat de deux véhicules de remplacement pour le site de Genolier et celui de Bonmont, accepté.
- Aux dates du 25 septembre 349 interventions sur le site Nyon-Dôle, 18 au site de Bonmont,
- Rappel du recrutement au niveau national : 3 novembre 2022 à la caserne pour les volontaires motivés entre 20 et 40 ans.

ORPC : (Joël Pernet remplacé par Antonello Francescato)

- Yvan Laurent, Municipal, a fait part de son regret du départ de Laurent Sunier qui a rejoint l'ORPC de Morges,
- Le remplaçant ayant eu des soucis de santé, tous les membres du CODIR se sont mobilisés pour assurer le fonctionnement, soit 1000 heures de travail,
- Le Pôle RH a analysé 27 dossiers pour le poste de Commandant et avait retenu un candidat. Ce dernier a été refusé par le SSCM (Service de la Sécurité Civile et Militaire) qui a le dernier mot. Une nouvelle recherche est gérée par le SSCM,
- La compagnie d'ambulances qui envisageait de louer une partie des locaux de Prangins a abandonné son projet. Un nouveau locataire est recherché,
- Occupations durant le dernier trimestre : Covid, test des sirènes, local Ukraine à Gland, plan canicule, Tour de France et Paleo (100 et 116 personnes), Delesta pour assurer la circulation lors de 2 accidents autoroutiers, pose de conduite d'eau entre la Cézille et Genolier,
- Budget 2023 approuvé. Contribution des communes : CHF 21.63/hab. Pour Chésereux, un montant total de CHF 27'583.75. Une seconde facture sera adressée aux communes pour absorber les CHF 66'550.29 encore dus à l'ORPC, soit environ CHF 800.- pour notre commune.

## **7. Divers**

Adrien Fohrer, Conseiller, revient sur la question de l'attractivité de la commune : quelles seraient nos cibles, qui aimerions-nous voir venir à Chésereux, est-ce le rôle de la Municipalité, comment peut-on animer mieux le village ? Dans tous les cas, un groupe pourrait y réfléchir et lui-même se porte volontaire.

Monique Locatelli, Syndique, répond sur l'animation dans le village que la société de développement organise beaucoup d'événements, pour les enfants, les jeunes, les seniors. Mais il faut que les habitants soient présents à ces événements.

Daniele Castle, Conseillère, est étonnée que la Commune n'ait encore rien fait dans le domaine de l'énergie vu les problèmes actuels.

Patrick Barras, Municipal, répond que le Canton lui-même a demandé aux communes d'attendre, parce que des mesures doivent être mises en place au niveau fédéral, cantonal puis communal. Le genre de mesures à prendre en cas de réelle pénurie d'électricité est pharaonique. Une séance d'information à la Municipalité a eu lieu le veille. Il y a longtemps que la Municipalité se pose la question de savoir comment économiser de l'énergie dans notre commune. La Municipalité prend ce problème très à cœur.

Dominique Fleury, Municipal, ajoute que chaque commune a reçu les instructions à transmettre à la population et les mesures pour accompagner les gens en difficulté.

Alexandre Rigamonti, Conseiller, évoque le succès de l'achat groupé des panneaux solaires et se demande comment faciliter la démarche aux habitants car les frais administratifs communaux sont difficilement compréhensibles.

Patrick Barras, Municipal, répond que la mise à l'enquête pour les panneaux solaires va être supprimée. Par contre, une mise à l'enquête pour les pompes à chaleur est toujours nécessaire. La commune aide les habitants qui vont faire le pas vers une énergie plus responsable. Ce ne seront pas des grands montants, mais c'est toujours une aide !


Eveline Haesler, Conseillère, estime que des économies pourraient être faites dans le magasin du village - dont la commune est propriétaire - où certains congélateurs sont ouverts et dégagent beaucoup d'énergie. Ne serait-il pas moins cher de climatiser le magasin en laissant la porte fermée ?

Pascal Steimer, Municipal, comprend que l'été caniculaire n'a pas arrangé les choses. Il ajoute qu'une réflexion en profondeur sur l'énergie communale et le climat est en train de se faire. La Confédération a participé aux accords de Paris, il en a découlé un certain nombre de réflexions, l'initiative des glaciers s'y est ajoutée. Concrètement, la Confédération a mis en place une stratégie avec un plan climatique cantonal et les communes à leur tour peuvent mettre en place un plan « économie d'énergie ». Cette démarche peut se faire d'une manière très formelle avec l'appui de spécialistes avec des subventions cantonales. Mais cette démarche est très contraignante au point de vue administratif pour finalement ne toucher que peu d'argent. La Municipalité a donc décidé de faire un plan « économie » à l'image du plan cantonal mais sans l'aide de spécialistes. Le but de ce plan est d'arriver avec des mesures très concrètes en ce qui concerne l'énergie, la biodiversité, la mobilité. Dans chacun de ces domaines nous allons élaborer des stratégies. Les buts de ce plan ne peuvent être atteints que si la population collabore.

Antonello Francescato, Conseiller, demande si nous avons les moyens de contrôler la consommation d'énergie dans la commune.

Pascal Steimer, Municipal, répond que la Romande Energie, notre fournisseur, peut le dire, pour la commune et pour les privés. Nous verrons alors l'impact des mesures que nous prenons.

Il n'y a plus de discussion et Francis Baud, Président, lève la séance.

Francis Baud  
  
Président



Lilly Steimer



Secrétaire